

Ruhengeri , le 30 Décembre 1954
de

(1) N° 3774 / JUST. I

A Monsieur Marcel CATUILLIE
Avocat à BUTEMBO.-B.P. 128
=====

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Monsieur l'Avocat,

En réponse à votre lettre du 20
décembre 1954, j'ai l'honneur de vous faire savoir
que Monsieur MOINIL habite chez son beau-fils
Monsieur QUATRE Mines Marchal Ruhengeri.-

Recevez Monsieur l'Avocat, l'assurance
de ma considération très distinguée.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i.

P.O. L'AGENT TERRITORIAL.-

A. DEVISSCHEP.-



27 24 / J. Catulle
28.12.54

Mons

En réponse à votre

lettre du 20 décembre dernier
j'ai l'honneur de vous
faire savoir que Monsieur
Mouly habite chez son
Grand fils Monsieur Pierre
Mines Michel Ruchenger
Recevez etc

Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,

Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger.

Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger.

Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger.

Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,
Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger.

[Signature]

Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,

Monsieur Mouly habite chez Monsieur Ruchenger,

557
572